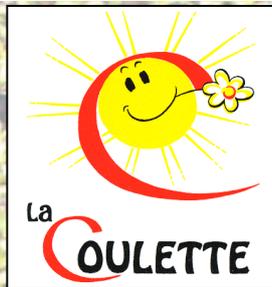


TERREAU POUR SEMIS ET PLANTES EN POTS



Le TERREAU POUR SEMIS de la Coulette est composé de 30% de compost HUMAFORM, de 20% de fibres de chanvre ou de bois et de 50% de tourbe. Ce mélange est spécialement conçu pour le semis ainsi que pour les plantes ornementales en pot. Ce TERREAU POUR SEMIS a une structure bien drainante, ce qui permet d'éviter des problèmes d'eau stagnante et d'asphyxie des plantes. Grâce à l'équilibre microbiologique apporté par le compost, ce TERREAU POUR SEMIS assure une bonne santé des plantes.

Teneurs moyennes du TERREAU POUR SEMIS ET PLANTES EN POTS:

**Densité : 350-450 kg/m³
Salinité : 1.6 mS/cm**

- pH environ 7.0
- bonne porosité

Sur demande, nous pouvons ajouter une légère fumure sous forme de raclure de corne.

Fertilisation du TERREAU POUR SEMIS ET PLANTES EN POTS

De part sa teneur en compost, le SUBSTRAT POUR SEMIS ET PLANTES EN POTS contient tous les éléments fertilisants dont les plantes ont besoin. Une fertilisation n'est ainsi pas nécessaire. La seule exception est l'azote nécessaire aux plantes restant longtemps en pots. Un apport régulier de cet élément fertilisant est donc à réaliser. Cet apport peut très bien se faire avec un engrais azoté organique liquide.



Utilisation du TERREAU POUR SEMIS ET PLANTES EN POTS

- ***Pour le semis:** remplir les bacs de semis avec le TERREAU POUR SEMIS. Semer les graines à une profondeur correspondant à environ deux fois leur diamètre. Tasser légèrement, arroser modérément, jusqu'à ce que les plantes sortent de terre. Il est conseillé de couvrir les bacs avec une feuille de plastique afin de bien assurer l'humidité du terreau jusqu'à sa surface.*
- ***Pour les plantes en pot:** ajouter environ 5 cuillères à café de raclures de corne pour 10 litres de terreau. Empoter les plantes avec ce terreau et bien arroser. Par la suite, arroser modérément les pots, afin qu'une bonne aération du terreau soit assurée. Si cela n'est pas le cas, d'une part la minéralisation des engrais par les microorganismes présents dans le terreau ne peut avoir lieu, et d'autre part, les racines s'asphyxient et les plantes dépérissent. La surface du pot s'assèche relativement rapidement, ainsi il faut contrôler l'état d'humidité du terreau 3 à 4 centimètres sous la surface du pot. Tous les mois ou quand les plantes jaunissent légèrement, un apport d'engrais organique liquide azoté peut être fait.*

Pour toute question ou pour commander ce produit :

Compostière La Coulette, Route de la Cérèce 5, CH-1092 Belmont-sur-Lausanne VD
Tél. +41 21 784 27 45, Fax +41 21 784 27 02, mef@coulette.ch, www.coulette.ch